

Hauts-de-France, Aisne
Vervins
Palais de justice, 3 place du Palais

Plafond à caissons et fausse voûte à caissons

Références du dossier

Numéro de dossier : IM02001356
Date de l'enquête initiale : 1997
Date(s) de rédaction : 1999
Cadre de l'étude : inventaire topographique ville de Vervins
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : plafond, fausse-voûte
Précision sur la dénomination : fausse-voûte en berceau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Emplacement dans l'édifice : dans la salle d'audience

Historique

Le plafond et la fausse voûte à caissons du palais de justice de Vervins, réalisés en 1846, présentent un décor néo-classique caractéristique de l'architecture judiciaire de la 1^{ère} moitié du 19^e siècle. Le palais de justice de Nîmes ou celui de Château-Thierry réalisé par le même architecte, Henri Van Cléemputte, présentent par exemple des décors très similaires. Ces décors ont été exécutés en carton-pierre par l'atelier du sculpteur parisien Antoine-Joseph-Michel Romagnesi (1782-1852). Cet élève de Cartelier a introduit l'usage du carton-pierre dans la réalisation d'ornements sculptés à l'intérieur des édifices. Les décors de Vervins, s'inspirant de l'architecture antique romaine et grecque, semblent être parmi ses dernières réalisations attestées.

Période(s) principale(s) : 2^e quart 19^e siècle
Dates : 1846
Auteur(s) de l'oeuvre : Romagnesi Antoine Joseph Michel (sculpteur)

Description

Le plafond polychrome est constitué d'un grand caisson central de plan octogonal entouré de 20 caissons carrés de plus petite dimension. La fausse voûte en berceau, située au dessus du bureau des magistrat,s est composée de 16 caissons carrés. L'ensemble de ce décor a été exécuté en carton-pierre peint polychrome, auquel s'ajoutent également des éléments en bois.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : menuiserie, sculpture
Éléments structurels, forme, fonctionnement : plan, rectangulaire ; élévation, cintré

Matériaux : carton-pierre peint, polychrome ; bois taillé, décor rapporté

Mesures :

Dimensions du plafond : l = 300 ; fausse voûte en berceau : l = 490, la = 210.

Représentations :

ornement à forme végétale ; fleur, acanthe, laurier

ornement à forme architecturale ; à caissons, à frise, à grecque, à canal, à rosace, à entrelacs, à câble, à oves, à dard, à denticules, à tore, à palmette

Le plafond est décoré de caissons ocres garnis de rosaces blanches se détachant sur un fond blanc. Chaque caisson est décoré de frises concentriques placées en ressaut portant des ornements à denticules, à dards, à oves et à câble. Le grand caisson octogonal possède en son centre un décor de rosace cerclée de frises concentriques à canal, à grecque et à palmettes. Les 4 écoinçons présentent quant à eux un décor d'acanthe en rinceau. Une frise à entrelacs jaunes, garnie de poinçons pendants aux angles, décore le pourtour de chaque petit caisson. La fausse voûte en berceau est décorée de caissons de couleur bleu ciel garnis de rosaces blanches. Elle est garnie de frises à tore de laurier et à câble.

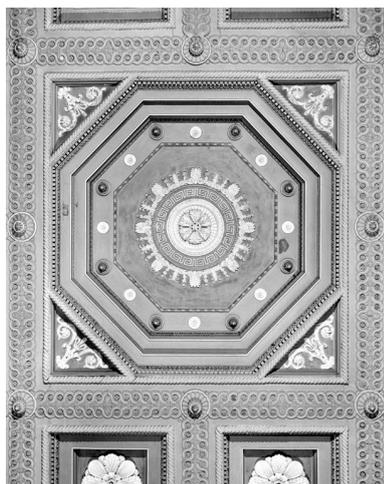
État de conservation

mauvais état , repeint

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété du département

Illustrations



Vue du caisson central du plafond.

Phot. Laurent Jumel

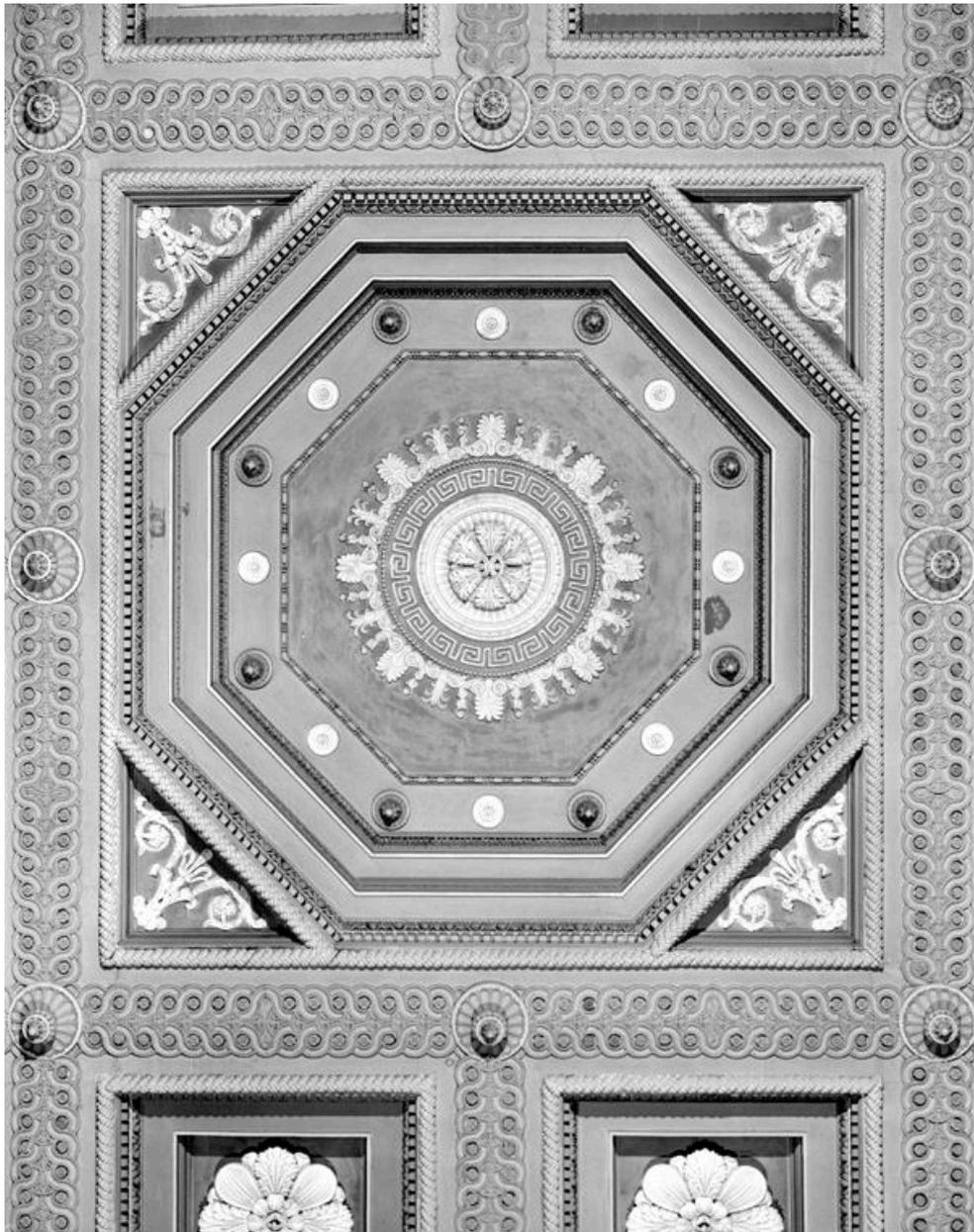
IVR22_19980200880V

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Pierre-Yves Brest, Xavier-Philippe Guiochon

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic



Vue du caisson central du plafond.

IVR22_19980200880V

Auteur de l'illustration : Laurent Jumel

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation